

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Les-travaux-de-la-laverie-nucleaire-Unitech>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Les travaux de la laverie nucléaire Unitech viennent de commencer : nous déposons un référé suspension contre l'autorisation accordée à l'entreprise**

22 juin 2020

Les travaux de la laverie nucléaire Unitech viennent de commencer : nous déposons un référé suspension contre l'autorisation accordée à l'entreprise

Communiqué commun EODRA, Greenpeace France, Réseau "Sortir du nucléaire" et élus municipaux

Ce lundi 8 juin, la préfète de la Haute-Marne, Mme Degiovanni, s'est empressée, suite au déconfinement, d'autoriser la construction d'Unitech, cette laverie censée traiter le linge radioactif de toutes les centrales françaises, ainsi que de son espace de décontamination de matériaux issus de la filière nucléaire.

Avec le même empressement, l'entreprise Unitech a voulu imposer sa marque sur le territoire en entamant des travaux sur la Joinchère à Suzannecourt, au bord de la Marne ; sûrement espère-t-elle ainsi nous mettre face au fait accompli.

Nous sommes fermement opposés à la construction de cette installation, qui polluerait les eaux de la Marne.

Et contrairement à Mme Degiovanni, nous relevons que le dossier présenté par cette entreprise présente de graves lacunes. En effet, bon nombre d'éléments en matière environnementale (aquatique et atmosphérique) sont opportunément omis des documents présentés.

De même, Mme Degiovanni ne semble pas avoir pris en compte les critiques, pourtant nombreuses, qui ont pu être recueillies au cours de l'enquête publique ; nous pourrions aussi nous questionner sur l'indépendance des commissaires enquêteurs dans la rédaction de leur synthèse.

Enfin, l'entreprise Unitech France pourra-t-elle assurer financièrement les coûts liés à un accident industriel ou une forte pollution, ou laissera-t-elle notre territoire à l'abandon ? Les emplois promis seront-ils pérennes, ou s'agira-t-il, une fois de plus, d'un travail intérimaire et déqualifié ? La santé financière de cette entreprise ne laisse, en l'occurrence, rien augurer de bon.

Pour toutes ces raisons, les associations Nature Haute Marne, Eodra, Greenpeace France, Réseau "Sortir du nucléaire" ainsi que deux conseillers municipaux de Joinville, Sybille Patin et Gérard Mattera, assistés par Maître Samuel Delalande (qui avait déjà attaqué le permis de construire de l'installation), ont déposé un recours en référé auprès du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne afin de suspendre au plus vite les travaux en attendant une décision sur le fond.

Contacts presse :

Thomas Guénichon, militant local contre Unitech - 06 43 05 34 88 Samuel Delalande, avocat - 06 01 95 93 59